

DEC210834DR07

Décision portant nomination de M. Didier CALET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UAR3550 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme ».

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC201512DGDS portant **création** de l'unité mixte n°UAR3550 intitulée « **Maison des Sciences de l'Homme** » et nommant **Mme Sophie CHIARI** en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UAR3550¹ en date du 17/03/2021 ;

Considérant que **M. Didier CALET** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par **la délégation Rhône-Auvergne du CNRS les 26 et 27 janvier 2009 et du 23 au 25 février 2009** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Didier CALET, assistant ingénieur,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UAR3550 intitulée « **Maison des Sciences de l'Homme** », à compter du **1^{er} janvier 2021**.

M. Didier CALET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Didier CALET**, est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Clermont-Ferrand

le 17 mars 2021

La directrice de l'unité
SophieCHIARI

Visa du délégué régional du CNRS
BARBIERI Laurent

Visa du président de l'Université Clermont-Auvergne
Mathias BERNARD

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

